



Compte-rendu de l'Assemblée générale du 20 janvier 2024 qui s'est tenue dans les locaux des Archives départementales de l'Aude — Marcel Rainaud, à Carcassonne

Sociétaires : 59 présents et représentés

Madame la présidente ouvre la séance en remerciant mesdames et messieurs les Maires des communes de l'Aude, mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents des associations et sociétés savantes audoises, les sociétaires présents et le public venu assister à l'assemblée générale et à la conférence.

Elle fait part des excuses de madame Maria Conquet, conseillère départementale, monsieur Larrat, maire de Carcassonne, représenté par Mme Delphine Giovanetti, madame Denise Gils, maire de Peyriac-Minervois, monsieur Jean-Claude Pistre, maire d'Arzens et de notre collègue administrateur Michel Dauzat, président du Centre lauragais d'études scientifiques qui n'ont pu se déplacer.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS — ANNÉE 2023

Après près de quatre années chaotiques, dues à la fois à la COVID-19 et à la fermeture de notre local suite à la rupture, par la mairie de Carcassonne, de la convention qui nous liait à ce local occupé depuis presque quarante ans ; la Société d'études scientifiques de l'Aude a commencé à reprendre son rythme normal de conférences et de sorties au cours de cette année 2023.

LES CONFÉRENCES



Conformément aux statuts de notre association, nous avons fait notre assemblée générale ordinaire le **21 janvier 2023**. Elle s'est tenue aux Archives départementales sous la présidence de Charles Peytavie qui clôturait ainsi six années de présidence au service de la Société. À l'issue de cette assemblée générale, le conseil d'administration a été renouvelé. L'assemblée générale extraordinaire, qui a suivi, a élu le nouveau conseil d'administration. À la suite de ce moment nécessaire à la vie de la société, Jean Muratet, membre de la Société Herpétologique de France, naturaliste à l'association

naturaliste audoise Ecodiv et spécialiste reconnu du monde des reptiles, nous a présenté, lors d'une conférence passionnante, le monde méconnu des reptiles. Ces animaux menacés alimentent depuis des siècles les croyances et légendes et inspirent aussi, parfois, la peur et le dégoût... Mais les connaissons-nous vraiment ? Sont-ils dangereux ? Comment différencier les couleuvres des vipères ? Quelle est cette espèce que l'on retrouve tous les étés derrière nos volets ? Sont-ils utiles dans notre écosystème et combien d'espèces différentes pouvons-nous rencontrer dans l'Aude ? Tant de questions qui ont trouvé en partie des réponses tout au long de cette conférence.





À l'issue de la conférence, le Conseil d'Administration nouvellement élu s'est réuni et a élu Gauthier Langlois au titre de président.

Des contraintes personnelles ont empêché le président nouvellement élu de continuer son mandat. Celui-ci a donné sa démission le **31 janvier 2023**. À l'issue, d'un nouveau Conseil d'administration, madame Françoise Viala a été élue présidente. Elle est ainsi, la deuxième femme à présider cette société plus que centenaire.

Le nouveau bureau est constitué de :

- **Présidente** : Françoise Viala
- **Vice-présidents** : Jacques Maubuisson et Christian Raynaud
- **Secrétaire** : Marie-Hélène Mercier
- **Secrétaire adjoint** : Pierre Merlhe
- **Trésorière** : Marcelle Lattes
- **Trésorier adjoint** : Jean-Serge Carles
- **Bibliothécaire** : Marie-Thérèse Dimon-Cathary
- **Bibliothécaire adjoint** : Franck Vidalled-Poujade



Le **samedi 18 février**, nous avons accueilli à l'auditorium de la chapelle des jésuites à Carcassonne, Philippe ADER, qui a présenté ses travaux sur « *L'écluse de Raonel 1889, les débuts de l'électrification dans l'Aude, l'exemple de Cuxac d'Aude* ». En août 1889, Cuxac d'Aude devient la première ville du département éclairée à l'électricité grâce à une usine hydroélectrique installée à l'écluse de Raonel sur le canal de la Robine à Narbonne. Après viendront d'autres développements de réseau au niveau départemental. Cela a été rendu possible grâce à une génération d'ingénieurs visionnaires et d'élus « amis du progrès ». C'est l'histoire de cette aventure humaine et technique jusqu'à la nationalisation de l'électricité par EDF que nous a racontée Philippe ADER.

Le **18 mars**, un de nos administrateurs : Gauthier Langlois nous a présenté son travail sur « *Climat, guerre, peste, inflation et séismes aux limites des pays d'Aude et d'Ariège : quelques fléaux relevés par les curés de Laroque-d'Olmès au XVIII^e siècle* » à l'auditorium de la chapelle des Jésuites à Carcassonne. Les registres paroissiaux ne se limitent pas à l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures. Les curés de Laroque, tout comme leurs collègues de Mas-Cabardès dans l'Aude, y font parfois figurer des listes de communiant, des comptes de fruits décimaux, des « mémoires » relatant des travaux sur les édifices paroissiaux ou des affaires de la communauté.

Ces notes intéressent particulièrement l'histoire économique et sociale ainsi que l'histoire de l'art. D'autres « mémoires » relatent des fléaux locaux ou lointains. Certaines années qui cumulent les malheurs frappent l'imagination du curé : 1709 avec son grand hiver, sa disette et la sanglante



bataille de Malplaquet ; 1720 avec la peste de Marseille et un petit séisme local. L'écriture de ces « mémoires » semble répondre à plusieurs préoccupations : une dimension cathartique, notamment par peur de l'épidémie ; une curiosité scientifique dans la description d'un séisme en 1779, ou plus simplement une volonté de laisser une trace à ses successeurs et à la postérité.



Le **15 avril**, nous avons accueilli, un autre de nos collègues administrateurs : François Neibecker pour une conférence « *Le meurtre de Louis Cals : une affaire criminelle dans la Montagne noire au XVIII^e siècle* », à l'auditorium de la chapelle des Jésuites à Carcassonne, dont vous pouvez retrouver le texte dans le bulletin CXXI — 121. Il a rappelé cette histoire du printemps 1753 où le cadavre d'un jeune homme sauvagement assassiné est trouvé dans un ruisseau près du petit village de Fontiers-Cabardès, dans la Montagne noire. L'enquête du lieutenant criminel de Carcassonne, comme la rumeur villageoise, accuse bientôt deux jeunes gens du village qui sont jetés en prison. Une histoire de rivalité et de violence entre deux jeunes montagnards audois, dans laquelle se mêlent l'amitié et la haine, sur fond de désirs inassouvis et de soirées trop arrosées. Une histoire romanesque fertile en rebondissements, mais qui apporte aussi un éclairage inédit sur la vie villageoise, la justice et les prisons dans l'Aude au XVIII^e siècle.

Le **samedi 17 juin**, nous avons pu retrouver notre sociétaire, Claude Marquié, pour une conférence-dédicace, élaborée en partenariat avec la direction Culture et Patrimoines de la Mairie de Carcassonne à l'auditorium de la chapelle des Jésuites autour de son dernier ouvrage « *Carnets d'histoire : d'une guerre à l'autre de 1870 à 1914* ». Il évoque dans ses carnets, richement illustrés, les débuts de la III^e République à Carcassonne à travers les peintures du musée de l'École et du musée des Beaux-arts.

Après la pause estivale, nous avons repris les conférences lors des journées européennes du patrimoine (JEP) avec la conférence de présentation de l'ouvrage de Gauthier Langlois : « *Dame Carcas : une légende épique occitane* ». Cette conférence a eu lieu à Pennautier dans la salle de la Tour en partenariat avec l'association « Pennautier Nature et Patrimoine ». De nombreux élus de la commune étaient présents. Ce livre est le 34^e mémoire de la Société. Il a été proposé dès le mois de juillet en souscription et près de la moitié des exemplaires étaient déjà vendus lors de sa sortie le **16 septembre** pour les JEP.



Primé en 2012 par la Société archéologique du Midi de la France et le centre national du livre, cet ouvrage, préfacé par Philippe Senac, Professeur à Paris-Sorbonne Université, reprend le légendaire de Dame Carcas à travers l'Europe pour explorer ses origines et le sens de cette histoire. Il est fort de plus de 300 pages et richement illustré et documenté. (Vous trouverez sur notre site internet à l'adresse



<http://www.sesa-aude.fr/Dame-Carcas-une-Legende-epique-occitane> un bon de commande ainsi que des extraits que vous pourrez feuilleter en ligne.)



Lors de la séance du **21 octobre**, Max Luaces, spécialiste des amphores de la période punique est venu présenter son travail sur « *La situation économique du bassin de l'Aude durant l'Antiquité : ce que nous apprennent les importations d'amphores, entre le VI^e s. et le I^{er} s. notre ère* ». Cette conférence était organisée en collaboration avec le Laboratoire d'archéologie du Lauragais et la mairie de Bram, à Bram.

Tout au long de sa communication, notre conférencier s'est attaché à montrer comment, pendant l'Antiquité, le bassin de l'Aude a été un lieu d'échanges économiques important. Utilisant les amphores, comme marqueur de ces échanges économiques, il a détaillé les mécanismes sous-jacents au développement de ce commerce entre produits de la Méditerranée et produits locaux.

Pour l'avant-dernière conférence de la saison 2023, **le 17 novembre**, nous avons accueilli à l'auditorium de la chapelle des Jésuites à Carcassonne, Arnaud Barthès qui nous a présenté son travail de master 2, primé par le prix Poux 2021, « *La Légion française des combattants, section de Carcassonne (1940 – 1944), les yeux, les oreilles et les bras audois du Maréchal au service de la Révolution nationale* ». Ce travail sera édité par la SESA au 2^e semestre 2024 et constituera le 35^e mémoire de la Société. Le bulletin de souscription pour cet ouvrage sera mis à disposition du public prochainement.



Pour finir l'année, **le 16 décembre**, nous avons retrouvé à l'auditorium de la chapelle des jésuites à Carcassonne, Guy Langlais qui nous a parlé de « *L'essor éphémère des usines et de l'éclairage au gaz acétylène fin XIX^e — début XX^e siècle : implantations dans l'Aude* ». Il nous a montré comment grâce à l'invention du procédé industriel de fabrication du carbure, il est possible désormais de produire le gaz acétylène à bon marché dans de petites usines simples à opérer installées dans les communes, et donc par là même comment l'éclairage au gaz acétylène a remplacé l'éclairage au pétrole ou à l'huile dans des communes qui n'avaient pas les ressources suffisantes pour installer l'éclairage au gaz de houille ou électrique. Il a ainsi mis en lumière comment les progrès de la science ont permis de formidables développements dans l'industrie chimique. Le texte de cette communication est paru en avril dernier dans le bulletin CXXI — 2021.



LES SORTIES



Le 29 avril, de très nombreux membres de la Société se sont rendus à l'invitation du Laboratoire d'archéologie du Lauragais à une visite des monuments mégalithiques de Saint-Eugène à Laure-Minervois et Las Fados à Pépieux sous la conduite de Jean Guilaine, professeur honoraire au Collège de France, Académicien, grand spécialiste du néolithique et notre sociétaire.

Le 19 mai, nous avons proposé une journée découverte dans les Corbières méridionales au Jardin botanique de Foncaude à Feuilla, au musée de Sigean et sur le site de Pech Maho. La première partie de cette sortie n'avait pas pu se tenir en 2022 en raison de la canicule et c'est avec plaisir que nous avons pu la reprogrammer.

Cette visite a été organisée en collaboration avec le Jardin botanique de Foncaude et les botanistes et géologues de la SESA. Nous avons pu découvrir, dans un site sauvage au cœur des garrigues sèches des Corbières, un jardin de plus de 7 hectares, riche de plus de 2000 espèces. Ce jardin, également refuge LPO, se divise en trois parties : l'arborétum avec près de 300 espèces d'arbres et arbustes où feuillus, conifères et palmiers constituent une petite forêt et une zone ombragée appréciable dans cet univers aride et minéral ; une 2^e partie du jardin abrite plus de 340 espèces sauvages ou introduites strictement méditerranéennes et enfin dans une 3^e partie, les rocailles à cactées et succulentes représentent plus de 8000 plantes dans 1300 espèces différentes.

Après un repas tiré du sac, l'après-midi, le groupe s'est déplacé jusqu'à Sigean pour une visite du musée archéologique et de l'oppidum préromain de Pech Maho. Le musée présente sur trois niveaux des collections archéologiques : préhistoire, âge du fer (oppidum préromain de Pech Maho), période gallo-romaine et Moyen Âge (fouilles du canton), ethnologiques (XIX^e et début XX^e), ainsi qu'une exposition sur l'Ancienne Frontière franco-aragonaise. Puis dans un 2^e temps, en fin d'après-midi, le groupe s'est rendu sur le site de l'oppidum à quelques kilomètres de la commune de Sigean. Mme Brunet a alors rappelé que bien que ce site ait été découvert il y a plus d'un siècle, en 1903, il continue encore à livrer son histoire aux archéologues.

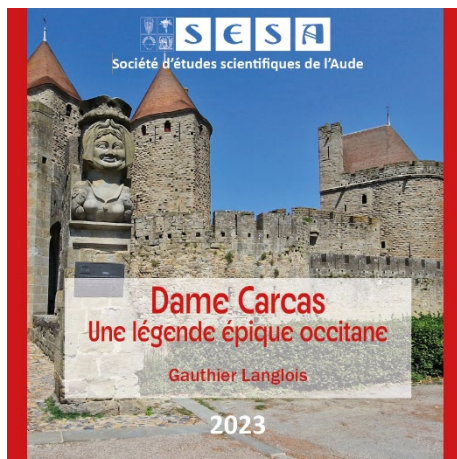


LES PUBLICATIONS

En février 2023, le bulletin CXXI-2021, qui avait été engagé sous le précédent conseil d'administration, n'était pas encore prêt à être publié. Le nouveau conseil d'administration a réexaminé les choix éditoriaux en fonction des finances de l'association. En effet, la précédente commission du bulletin avait fait le choix de réaliser un bulletin de plus de 200 pages incluant les communications de 2021 et de 2022.

En le publiant tel qu'il avait été conçu par nos prédécesseurs sous la forme d'un bulletin unique regroupant les communications de 2021 et 2022. Il aurait fallu publier et distribuer en 2023, la monographie de Dame Carcas en lieu et place du bulletin annuel de 2022. La publication d'un ouvrage à la place d'un bulletin est inhabituelle à la SESA, mais pas tout à fait inédite. (Le tome LIII — 1952 rassemblait les actes d'un congrès). Cette hypothèse coûteuse n'a pas été retenue par le Conseil d'Administration.

La 2^e option envisagée était de proposer un numéro double (2021-2022). Cette option a été écartée, car nos statuts imposent la distribution d'un bulletin au regard du paiement de la cotisation annuelle.



La 3^e option retenue par l'assemblée des administrateurs a été la réalisation d'un remaquetage du bulletin 2021 en supprimant les textes de trois communications qui se sont tenues en 2022 et de deux notes d'archéologie et de les remettre dans le tome CXXII. C'est ainsi qu'a paru le bulletin de 2022 agrémenté de notes supplémentaires. En parallèle, l'ouvrage sur « Dame Carcas » a été mis à la souscription et ensuite à la vente.

Courant juillet 2023, nous avons commencé le maquetage et la mise en production de « Dame Carcas » afin de le proposer lors des journées européennes du Patrimoine. Le choix d'une mise en page de format carré, donnant une image plus moderne, a été apprécié des libraires. Les 250 exemplaires de la première édition se sont

tous vendus entre septembre et janvier 2024... les 4 derniers sont partis lors de l'assemblée générale. Une 2^e édition est en cours de tirage, elle sera disponible fin janvier 2024.

Nous avons réussi à faire référencer l'ouvrage par le Centre des monuments nationaux, il est disponible à la librairie de la Cité au château comtal et par la direction des musées et des monuments de la Mairie de Toulouse qui gère les boutiques dont celles du musée Saint-Raymond



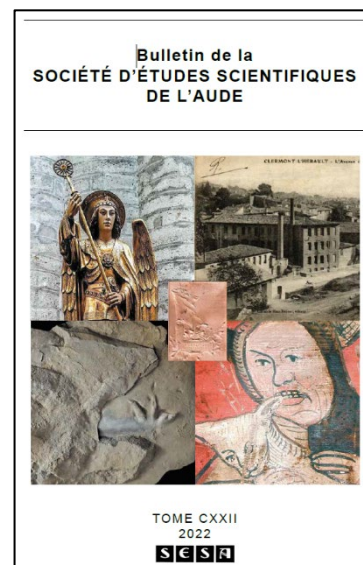
et du couvent des Jacobins. Ils prévoient une exposition sur les cathares en 2024 et nous ont demandé s'ils pourraient en acquérir dans ce contexte.

En octobre 2023, la commission du bulletin, élue en janvier 2023, a travaillé sur le Tome CXXII-2022. Bulletin envoyé, fin décembre aux adhérents à jour de leur cotisation 2023.

Nous nous sommes attachés à rattraper le retard de publication des bulletins pour revenir dès 2024 à un rythme normal de publication. Le bulletin Tome CXXIII — 2023 est en cours de préparation et devrait sortir en mai 2024.

Ce rattrapage n'a été possible que grâce à une maîtrise des coûts :

- La maquette, faite par nos soins, a permis de réduire de plus d'un tiers le coût de l'ouvrage,
- Le changement d'imprimeur est la deuxième raison. Après devis et comparaison de la qualité proposée, l'association s'est adressée à la société Equinox-imprimerie. Cette imprimerie, située hors de l'agglomération carcassonnaise, est cependant implantée en Occitanie, critère indispensable pour la majorité des administrateurs et la présidente.



PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Nous avons participé au congrès annuel du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) qui s'est tenu à Toulouse **du 23 au 26 mai 2023**. Plusieurs membres du bureau étaient présents lors de la table ronde qui a réuni les sociétés savantes. Nous avons un stand de présentation de la Société et de ses ouvrages. Ce moment a été l'occasion de venir à la rencontre des étudiants de l'université Toulouse — Jean Jaurès qui accueillait le colloque et de retrouver d'anciens sociétaires universitaires à Toulouse.

Les **16 et 17 juin 2023** s'est tenu à Montpellier, le 2^e congrès de la Fédération historique de la région Occitanie (FHRO) dont notre société est l'un des membres fondateurs sur le thème « *De Tautavel à la région Occitanie, la fabrique des territoires* ». Gauthier Langlois, un de nos administrateurs a présenté une communication sur le thème « *Des provinces à la région Occitanie: l'émblématique au service de la construction d'une identité* ». Grâce au stand de présentation de la Société, Madame la Présidente a pu prendre contact avec d'autres sociétés savantes avec lesquelles des échanges sont envisagés, ainsi qu'avec des orateurs susceptibles d'intervenir en 2024 et 2025.



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Dans le cadre des journées européennes de l'archéologie, **le dimanche 18 juin**, nous avons répondu à l'invitation de l'association « Terre de Passage » à Bourrière et à Roquetaillade pour une visite des différents sites archéologiques.

La période estivale a été aussi l'occasion pour certains membres du Conseil d'administration de rendre visite aux différents chantiers de fouilles archéologiques du département à l'invitation de leurs responsables :

- 23 août : Les fouilles d'un atelier de potiers au lieu-dit « Las Cravieros » à Fanjeaux — responsable : Benoit Favennec
- 24 août : les fouilles d'un sanctuaire au lieu-dit « le Berrut » — Montferand — co-responsables : Olivier de Cazanove et Michel Passelac.

Le 23 septembre, des administrateurs ont tenu un stand au Forum des associations de Carcassonne, pour la présentation de la Société.



EXPERTISE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

En mars 2023, Carcassonne Agglo nous avait contactés afin de savoir si la SESA pourrait interagir dans le cadre du schéma directeur « Enseignement supérieur recherche et innovation ».

À la suite à cette réunion d'autres s'en sont suivies en novembre. Au cours de ces réunions et ateliers de ce groupe de travail, la présidente a pu prendre des contacts au sein de la mairie de Carcassonne avec le pôle enseignement supérieur et recherche afin de positionner la SESA comme interlocutrice privilégiée dans le contexte du dialogue « Sciences et Société ».

BIBLIOTHÈQUE

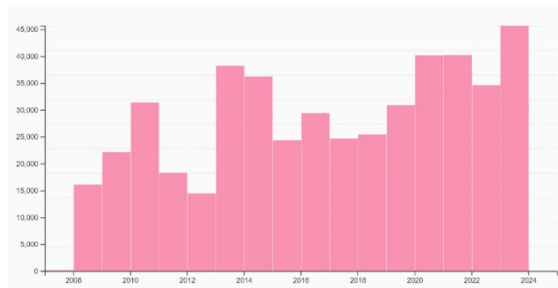
Tout au long de l'année, le bureau a continué ses recherches et ses prises de contact pour trouver un local pour la bibliothèque. À ce jour, malgré nos efforts, nous sommes encore dans l'impasse et nous ne pouvons ouvrir notre bibliothèque, à nos sociétaires et au public.

De ce fait, le local exigü de la MJC mis à notre disposition par la mairie ne nous permet de recevoir que sur rendez-vous. Il s'agit uniquement d'un local permettant d'assurer l'administration de la Société.



COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION :

Depuis 2003, la Société possède un site internet, qui vient d'être mis à jour. Il met en valeur de nombreux documents inédits et diffuse les actualités de la Société et d'autres associations partenaires.



Son audience est en continuelle augmentation et représente plus de 45 000 visites par an, soit une moyenne 3500 à 4000 visites par mois.

Depuis février 2023, la SESA diffuse tous les mois une infolettre, destinée aux sociétaires, aux sociétés savantes et à tous ceux qui désirent suivre nos activités... ce sont un peu plus de 600 personnes concernées...

Ce nouveau moyen de communication a attiré une vingtaine de nouveaux adhérents.

La Société d'études scientifiques de l'Aude

La lettre de la SESA - numéro 12 - décembre 2023

Les actualités de la Société

Les Samedis de la SESA

L'essor éphémère des usines et de l'éclairage au gaz acétylène fin XIX^e - début XX^e siècle : implantations dans l'Aude par Guy Langlais

Samedi 16 décembre à 14 h 30 - Auditorium de la chapelle des Jésuites - Rue des études, Carcassonne

A la fin du XIX^e siècle, de nombreuses communes de l'Aude sont toujours démunies d'éclairage ou possèdent un éclairage insuffisant. Certaines sont éclairées une partie de la nuit ou de l'année suivant le budget dont elles disposent. L'éclairage assuré le plus souvent au moyen de réverbères à huile ou à pétrole donne une lumière blafarde.

Les élus de plusieurs communes du département de l'Aude souhaitent mieux éclairer les rues à la fois pour améliorer la sécurité pendant la nuit, et pour apporter la modernité à leurs administrés. Grâce à l'invention du procédé industriel de fabrication du carbure, il est possible désormais de produire le gaz acétylène à bon marché dans de petites usines simples à opérer installées dans les communes. La lumière produite par la combustion du gaz acétylène est vive et blanche. L'éclairage au gaz acétylène remplace l'éclairage au pétrole ou à l'huile. Ces communes n'ont pas les ressources suffisantes pour installer l'éclairage au gaz de houille ou électrique.

Un réseau de commerce alimentaire à succursales multiples : l'Étoile du Midi (1912-1989) par **Jean-Louis Escudier**

La lettre de la SESA - n°5 - mai 2023
Retrouver les actualités de la SESA, de ses sociétaires et d'autres associations audoises

sh1.sendinblue.com

La lettre de la SESA - n°11 - Novembre 2023
Retrouver les actualités de la SESA, de ses sociétaires et d'autres associations audoises

SH1.SENDINBLUE.COM



Nous sommes aussi très actifs sur les réseaux sociaux : LinkedIn, X (ex-Twitter) et Facebook. Sur ce dernier réseau, la société est suivie par plus de 4000 abonnés (4165 suiveurs au 20 janvier 2024), ce qui en fait la première société scientifique et historique de la région Occitanie en termes d'audience.

Société d'Études Scientifiques de l'Aude
Publié par Gauthier Langlois · 5 j ·

[Conférence] "Un réseau de commerce alimentaire à succursales multiples : l'Etoile du Midi (1912-1989) par Jean-Louis Escudier, économiste, chargé de recherche au CNRS, le samedi 20 janvier 2024 à 16 heures aux Archives départementales de l'Aude.

Ce réseau de commerce alimentaire trouve son origine dans la volonté d'un homme aussi exceptionnel que discret : Prosper Capelle (1865-1945). En dépit d'un lourd handicap physique, ce fils d'épicier carcassonnais va créer ou reprend... [En voir plus](#)



[Conférence] "Un réseau de commerce alimentaire à succursales multiples : l'Etoile du Midi (1912-1989) par..."
Publié par Gauthier Langlois · 5 j ·

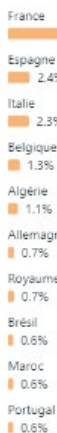
Impressions de publications	Couverture de la publication	Interactions
123 044	121 669	2 091

Interactions

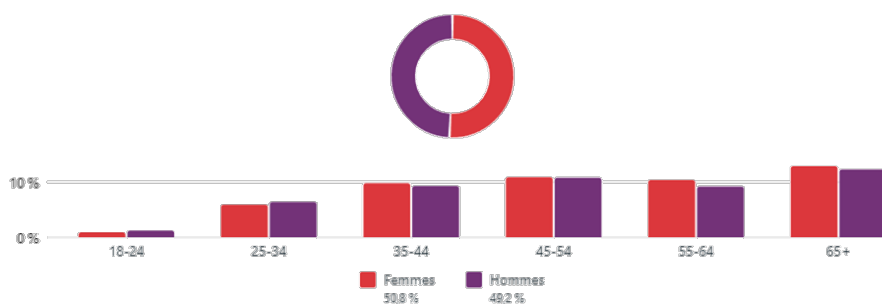
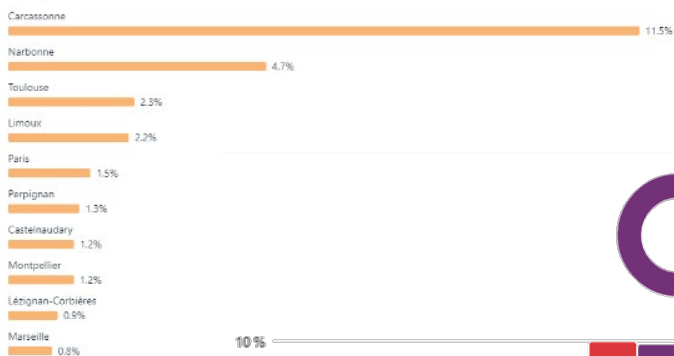
👍	👎	😄	😡	😟	😏
271	6	1	0	0	0

- Réactions: 278
- Commentaires: 25
- Vues de la photo: 30
- Clics sur un lien: 7
- Partages: 38
- Autres clics: 1 713

Principaux pays



Principales villes



Vous avez ci-dessus les statistiques générales de la page Facebook en matière de lectorat (tranche d'âge et localisation en fonction du profil Facebook renseigné par l'internaute).



Nous avons aussi mis en place des moyens de paiement en ligne et sans frais pour les adhésions, les dons, les ouvrages ou les activités de la société à travers la plateforme Helloasso.



MJC, bureau n°12
91, rue Aimé Ramond
11000 Carcassonne



aude.sesa@gmail.com



facebook.com/sesa.aude



twitter.com/sesaaude

HelloAsso.com est un site français de paiement sur internet pour les associations. Il propose différents outils pour recevoir ses paiements. Le site offre aussi la possibilité aux associations de générer des formulaires de paiements, de créer des campagnes de collecte, et de gérer les adhésions en ligne ainsi que des billetteries d'évènements, le tout gratuitement. Chaque euro collecté est intégralement reversé à l'association.

APPEL AUX DONS ET DÉDUCTION FISCALE

Avant de passer au rapport financier, la présidente rappelle que grâce à Michel Prun et Michel Cau qui avaient en leur temps, fait les démarches pour que notre Société soit reconnue d'intérêt général, nous pouvons délivrer des reçus fiscaux pour les dons faits à la SESA (RI-2013-103 rendue le 15 novembre 2013). Ce qui permet :

pour les particuliers, une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable : soit pour 100 € donné à la SESA, vous ne payez réellement que 33 € (si vous êtes imposable)

pour les entreprises, une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnés à 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise.

Nous allons lancer en 2024, afin de récolter des fonds, une campagne près d'un plus large public, ainsi que près du milieu économique régional.

Avant de soumettre au vote, ce compte-rendu d'activité et rapport moral, Madame la Présidente demande s'il y a des questions dans la salle.

Monsieur Peytavie souhaite connaître le nombre de personnes présentes par manifestations. Il lui est répondu, une trentaine par conférence. Monsieur Peytavie rétorque « c'est peu ». L'un des administrateurs, Gauthier Langlois, lui répond « c'est comme avant ». Concernant les sorties, Madame la Présidente indique « une trentaine de personnes y participent ». Cette réponse clôt la question de Monsieur Peytavie.

Madame Lambert trouve que les textes du dernier bulletin sont trop près de la pliure du livre et sont donc difficiles à lire. Madame la présidente précise que la maquette a été faite à l'identique de la précédente, mais elle indique qu'elle en prend note de la réflexion.

Un adhérent pose une question sur le local et l'utilisation de la bibliothèque. Madame la présidente fait un point rapide sur la situation, déjà évoquée précédemment. Elle précise que la situation pourrait évoluer favorablement en cours d'année.

Plus personne n'ayant de question à poser, l'ensemble des sociétaires présents et représentés est appelé à voter.

- Contre : néant
- Abstention : 2
- Pour : 57



RAPPORT FINANCIER

La présidente passe la parole à la trésorière Marcelle Lattes qui présente le rapport financier et le bilan 2023

RECETTES 2023		CHARGES 2023	
Ventes	4 037,11 €	Achats	511,72 €
bulletins	378,00 €	matériel	447,72 €
anciens bul.	176,50 €	bibliothèque	64,00 €
publications	57,86 €		
livres	3 424,75 €	Services extérieurs	4 115,28 €
		Assurance	316,50 €
Subventions	2 290,00 €	internet	584,01 €
Carcassonne	990,00 €	affranchis.	3 214,77 €
Conseil dép.	500,00 €		
communes	800,00 €	autres serv.ext.	9 650,52 €
		banque	115,00 €
Dons	201,45 €	Bulletin 21	
		+Dame Carcas	6 574,48 €
Cotisations	5 775,00 €	Bulletin 22	2 961,04 €
Remboursements	258,09 €		
TOTAL	12 561,65 €	TOTAL	14 277,52 €
	SOLDE -1 715,87 €		

La trésorière fait une mise au point concernant l'augmentation conséquente des frais d'affranchissement par rapport aux années précédentes.

La SESA a passé un contrat avec la poste (tarif Destineo : tarif réduit appliqué pour les envois en nombre). Cette réduction était appliquée sans mention particulière sur les courriers. Or, concernant l'envoi du bulletin 2021 en avril 2023, alors que l'acheminement des envois était en cours, la poste a refusé d'appliquer la réduction habituelle au motif de l'absence d'apposition sur *les enveloppes de la mention « offert » ou « à titre gratuit »*. Nous avons assumé ce coût supplémentaire d'environ 1200 euros.

À la suite à cette mésaventure, pour l'envoi du bulletin 2022, nous avons pris la décision de faire appel à une société de routage et il se trouve que notre imprimeur proposait aussi cette prestation. Le routage est le conditionnement (c'est-à-dire la mise sous enveloppe) et l'envoi en masse. Cela a permis de soulager physiquement Marcelle Lattes et Marie-Hélène Mercier qui s'étaient chargées de cette tâche pour le bulletin 2021 (mise sous enveloppe, transport des 250 bulletins à la Poste) et économiquement puisque nous avons pu bénéficier du tarif Destineo.

Marcelle Lattes a aussi rappelé que nous n'avons encaissé que 5775 euros de cotisations, ce qui correspond à 220 adhérents. Cela est dû à l'effritement depuis plusieurs années du nombre d'adhérents. En effet, en 2019, nous avons près de 300 adhérents, mais seulement 202 en 2022. Il est à souligner que parmi ces 220 en 2023, nous avons 19 nouveaux adhérents.



Françoise Viala rappelle à cette occasion que dès le début de l'année, nous allons lancer une campagne pour les adhésions et solliciter des dons pour 2024.

Au niveau des subventions, Marcelle Lattes précise que les subventions de Carcassonne et du Conseil départemental ont baissé, mais que cela a été presque compensé par les subventions de plus petites communes qui nous ont donné plus pour certaines que les années précédentes.

Actif			Passif		
valeurs disponibles au 31/12/2023			Résultats au 01/01/2023		
Banque C.E.:	compte chèq	8 989,35 €	Banque C.E.	Compte chèc	10 856,67 €
	livret	36 295,35 €		livret	35 266,74 €
Espèces		177,22 €	Espèces		25,77 €
			Produits financiers		1 028,61 €
			Résultat 2023	-	1 715,87 €
		total 45 461,92 €			total 45 461,92 €

Au niveau du bilan, Marcelle Lattes a rappelé que l'argent dont nous disposons sur le livret A est important et qu'il correspond à la somme nécessaire pour la réalisation de 2 bulletins. Il se trouve que les coûts d'impression ont baissé (du fait du choix de l'imprimeur, mais pas des coûts du papier et des matières premières qui eux ont explosés), il reste nécessaire d'avoir un petit « coussin » pour parer aux défauts des subventions, voire acquérir du matériel s'il faut équiper un nouveau local pour la bibliothèque.

Avant de passer au vote du bilan financier, la présidente rappelle que depuis le 31 décembre 2021, en tant que bénéficiaire de subventions publiques, nous étions, les dirigeants, les bénévoles et les adhérents des associations, tenus de signer et d'adhérer au contrat d'engagement citoyen (CER) et de le faire savoir à nos membres. C'est la raison pour laquelle cette mention figure sur formulaire d'inscription que vous avez ou allez signer si vous adhérez à la SESA et que nous profitons de l'Assemblée générale de ce jour pour en parler.



Le CER comporte sept engagements qui doivent être respectés par ses signataires, conformément aux articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, son décret d'application n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 et la circulaire NOR INTD2216361C du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. Ils s'entendent de la manière suivante :

- Engagement n° 1 : Respect des lois de la République
- Engagement n° 2 : Liberté de conscience
- Engagement n° 3 : Liberté des membres de l'association
- Engagement n° 4 : Égalité et non-discrimination
- Engagement n° 5 : Fraternité et prévention de la violence
- Engagement n° 6 : Respect de la dignité de la personne humaine
- Engagement n° 7 : Respect des symboles de la République

Avant de passer au vote, Madame la Présidente demande s'il y a des questions.

Monsieur Cau félicite la trésorière pour le travail réalisé et la somme en caisse.

Monsieur Peytavie souhaite connaître le nombre de bulletins 2021 imprimés. Madame la présidente, n'ayant pas ce chiffre de tête, se propose de le rechercher et de le lui communiquer. De même, il souhaite connaître le coût de l'ouvrage de Gauthier Langlois. En temps, Madame Lattes le recherche et le lui communique pendant l'assemblée : il est de 350 exemplaires et le coût d'environ 3200 euros.

Une personne de la salle propose pour réduire les coûts que l'on appelle les adhérents pour venir récupérer le bulletin à la MJC. Madame la présidente explique que pour le bulletin 2022 nous sommes passés par un routage, c'est moins cher, mais cela doit concerner tous les bulletins.

Nous procédons au vote d'approbation du bilan financier :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 57

À l'issue de ce vote, Françoise Viala tient à remercier Marcelle Lattes pour les longues années passées à la tête de la trésorerie de la SESA. Elle passe la main à Jean-Serge Carles qui la remplace au poste de trésorier de la SESA. Ce changement a été acté lors du dernier Conseil d'administration du 18 janvier 2024 qui a aussi pris en compte la démission de Marie-Hélène Mercier de sa fonction de secrétaire, pour des raisons personnelles.

Elles souhaitent, toutes les deux, rester membres du CA.

Concernant la cotisation pour 2024. Celle-ci n'a pas donné lieu à un vote, car elle reste inchangée. Lors du dernier Conseil d'administration qui s'est tenu le 18 janvier 2024, il a été entériné de ne pas modifier le montant de la cotisation. Elle s'élève donc à :

- 30 euros pour une adhésion individuelle,



- 35 euros pour une adhésion couple (avec 1 seul bulletin)
- 15 euros pour une adhésion, jeune (moins de 18 ans), étudiants ou les demandeurs d'emploi (sur justificatif)

Étant contraints par le temps, nous n'avons pas pu présenter le budget prévisionnel, mais vous le trouverez joint à ce compte-rendu.

Recettes		Charges	
70 - Ventes	3 500,00 €	60- Achats:	
74- Subventions	10 500,00 €	fournitures	800,00
Dons	1 900,00 €	bibliothèque	2 800,00
75- Cotisations	7 500,00 €	61- Services extérieurs:	
76-Produits financiers	1 000,00 €	Assurance	400,00
		internet	700,00
		affranchissement	1 500,00
		location box	4 000,00
		62-Autres services extérieurs	
		publications	12 000,00
		missions	2 000,00
		services bancaires	200,00
TOTAL	24 400,00 €	TOTAL	24 400,00

La présidente présente les projets pour 2024

PROJETS POUR 2024

Notre cycle de conférences annuel est presque bouclé. Il est prévu 2 conférences par mois à compter du mois de février (il y a encore quelques créneaux à prendre), 2 séances délocalisées l'une à Cubière-sur-Cinoble et l'autre sur l'île Sainte-Lucie associées à des sorties sur le terrain.

En parallèle, nous travaillons déjà à l'édition du bulletin CXXIII-2023 qui devrait arriver dans les boîtes aux lettres de nos adhérents en avril ou mai 2024. Nous allons éditer l'ouvrage d'Arnaud Barthès, primé par le prix Poux 2021, « *La Légion française des combattants, section de Carcassonne (1940 – 1944), les yeux, les oreilles et les bras audois du Maréchal au service de la Révolution nationale* » qui devrait sortir au début du 2^e semestre de 2024 et nous allons relancer le prix Urbain Gibert de notre Société.

Le Conseil d'administration a aussi engagé une réflexion sur un autre format de manifestation sur une journée entière : les « journées d'études » ou « rencontres de la SESA », seront des journées sur un thème précis avec une vision transverse faisant appel à des spécialistes reconnus du domaine.

Nous inaugurons la première de ces journées à l'occasion du 135^e anniversaire de notre Société, le week-end du 16 et 17 mars 2024 en partenariat avec l'association *Patrimoine, vallées des Cabardès*. Plusieurs autres sont d'ores et déjà à l'étude.



PROGRAMME DES CONFÉRENCES POUR 2024

SAMEDI 20 JANVIER

14 h 30 — Assemblée générale extraordinaire (refonte des statuts) suivie de l'assemblée générale ordinaire de la SESA (rapport d'activité, rapport financier) — Présentation de la programmation 2024 des activités de la SESA.

16 h — Conférence de **Jean-Louis Escudier** : Un réseau de commerce alimentaire à succursales multiples : l'Etoile du Midi (1912-1989).

SAMEDI 17 FÉVRIER :

14 h 30 — Conférence de **Christophe Bès** : Les dernières découvertes du Spéléo Club Corbières Minervois

16 h — Conférence de **Dominique Sacchi** : L'Art pariétal magdalénien de la grotte Gazel, à Sallèles-Cabardès (11). Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

À la médiathèque Grain d'Sel, Rue Fédou, à Carcassonne.

16 ET 17 MARS — LES 135 ANS DE LA SESA — LES RENCONTRES DE LA SESA

Les rencontres de la SESA « Les mines et la vallée de l'Orbiel » à Lastours. »

SAMEDI 16 MARS :

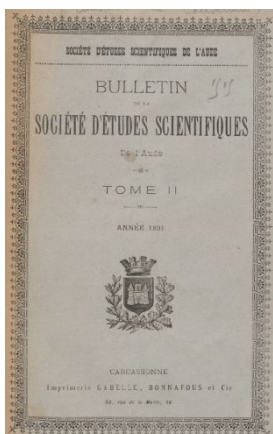
- Accueil des participants et présentation du contexte de la journée : la SESA et ses 135 ans, la famille ESPARSEIL, les mines et la vallée de l'Orbiel
- La presse régionale et l'émergence de la question des pollutions minières dans la vallée de l'Orbiel, entre 1970 et 2019 par **Aïssa Fam, géographe sociologue**
- Les mines de la Montagne Noire à travers les âges par **Marie Elise Gardel, archéologue**
- La construction d'un problème public en santé-environnement sur les territoires d'après mine par **Lila Chauveau, doctorante en Science de l'Information et Communication**
- Pause repas
- L'arsenic, l'or de Salsigne entre passé glorieux et déshérence par **Jérôme Viers — Professeur à l'Université Toulouse III — Paul Sabatier (sous réserve)**
- Mines d'or et d'arsenic de **Valérie Cibot et Michel Coqblin —**

documentaire, 2019, Mille et Une Productions

- La laitue d'eau... une plante dépolluante par **Claude Grison, directrice recherche CNRS**

DIMANCHE 17 MARS :

135 ans plus tard, dans les pas des fondateurs de la SESA : parcours à pied le long de l'Orbiel jusqu'aux



MJC, bureau n°12
91, rue Aimé Ramond
11000 Carcassonne



aude.sesa@gmail.com



facebook.com/sesa.aude



twitter.com/sesaaude

châteaux en compagnie des botanistes et géologues de la SESA et de l'association *Patrimoine, vallées des Cabardès*.

SAMEDI 20 AVRIL

14 h 30 : Conférence de **Pierre Merlhe** : Analyse préliminaire du château de Belcastel : étude historique et prospection archéologique

16 h — ... créneau à pourvoir

SAMEDI 18 MAI

Séance délocalisée à Cubières-sur-Cinoble (le programme est en cours d'élaboration) avec 2 conférences le matin et une sortie l'après-midi :

Conférence **d'Alain Martinez** : Les déformations induites par les tremblements de terre dans les Corbière, il y a 55 millions d'années.

Conférence de **Gauthier Langlois** sur Guilhem Belibaste

Sorties dans les gorges de Galamus avec les botanistes et les géologues de la SESA

SAMEDI 21 JUIN

14 h 30 — Conférence de **Jacques Maubuisson** : Maîtres-valets et estivandiers dans le Haut-Languedoc de la mise en service du canal des Deux Mers à la guerre de 14.

16 h — ... créneau à pourvoir

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

14 h 30 : Conférence de **Guy Langlais** : Histoire de la distillation alcoolique en Languedoc et dans le département de l'Aude.

16 h : Conférence d'**Alain Carbonneau** : L'évolution du vignoble audois face aux changements : climats, protection de l'environnement et comportement sociétal.

à Pennautier dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

DU 7 AU 9 OCTOBRE

Présent au village des sciences dans le cadre de la fête de la science à Carcassonne.

SAMEDI 19 OCTOBRE

Séance délocalisée à l'île Sainte-Lucie (programme en cours d'élaboration)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

14 h 30 — Conférence de **Claude-Marie Robion** : Titre à venir



16 h — Conférence de **Julien Maintenant** : Le site médiéval de Fourques-Saint-Rome, Talairan (11) : premières études.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

14 h 30 — Conférence de **Françoise Viala** : Les femmes et les sociétés savantes : l'exemple de la SESA

16 h — Créneau à pourvoir

La séance a été levée à 16 h 5

La présidente remercie tous les présents à cette assemblée générale ordinaire ainsi que madame Renard et les équipes des Archives départementales de l'Aude pour leur accueil.



Françoise Viala
Présidente de la SESA



Marie-Hélène Mercier
Secrétaire de séance

